



Motorcyclists Confederation of Canada  
Confédération motocycliste du Canada

*Pursuing a better riding experience for all.*

*Obtenir une meilleure expérience de conduite pour tous.*

## TRIBUNAL DE RÉOLUTION DES PROTÊTS DU CONSEIL DE LA COMPÉTITION DE LA CMC

DÉTAILS DU PROTÊT	
<b>Événement:</b>	Pro 450 class, Moto 2, M/X, Sand Del Lee, Ontario
<b>Date:</b>	20 juillet 2019
<b>Protêt payé et présenté sur place par écrit par:</b>	Mike Alessi, GDR Honda & Steve Simms, gérant de l'équipe Rockstar OTSFF Yamaha, pour le coureur Phil Nicoletti
<b>Sujet du protêt:</b>	Sanctions infligées pour mauvaise conduite à la course nationale de motocross Sand Del Lee.

Jeudi 25 juillet 2019

### **DÉCISION DE PROTÊT OFFICIEL DU TRIBUNAL du Conseil de la compétition de la CMC**

Le Tribunal du Conseil de la compétition de la CMC a tenu une téléconférence le jeudi 25 juillet 2019 pour statuer sur les protêts soumis par Mike Alessi, GDR Honda et Steve Simms, gérant de l'équipe Rockstar OTSFF Yamaha pour le coureur Phil Nicoletti.

Les deux protêts concernaient une série d'incidents survenus lors de la deuxième course de la série Pro 450. Les officiels de la course ont infligé les pénalités suivantes à la suite de l'événement:

Phil Nicoletti

- Perte de 5 positions pour conduite pouvant mettre en danger la vie d'autres coureurs, officiels ou du public
- Perte de 5 positions pour conduite en sens inverse de la piste
- Disqualification et probation pour attaque verbale envers un participant / coureur

Mike Alessi

- Amende de 250\$ pour conduite antisportive.
- Perte de 5 positions pour conduite en sens inverse de la piste

En ce qui concerne les pénalités encourues pour conduite en sens inverse de la piste, le Tribunal de la CMC a déterminé que, bien que les deux coureurs se soient opposés à la direction de la piste, ils se trouvaient en dehors de la zone de course et l'infraction s'est produite après l'utilisation du drapeau à damier. En suivant ce raisonnement, le tribunal de la CMC a éliminé la pénalité concernant la perte de positions pour les deux coureurs.



Motorcyclists Confederation of Canada  
Confédération motocycliste du Canada

***Pursuing a better riding experience for all.***

***Obtenir une meilleure expérience de conduite pour tous.***

Le Tribunal de la CMC a regroupé toutes les infractions antisportives au sein d'une catégorie principale. Cela comprenait une conduite trop agressive de Mike Alessi et des réactions après la course de Phil Nicoletti. Le Tribunal de la CMC considère les actions agressives sur piste au même titre que les menaces verbales après la course. Dans les deux cas, nous constatons que les actions n'ont pas leur place dans le sport de la course de moto et donnent un très mauvais exemple aux jeunes. Afin de dissuader les futurs comportements agressifs, le Tribunal de la CMC imposera une pénalité de 5 positions aux deux coureurs. De plus, les coureurs doivent offrir au sport et à leurs commanditaires des excuses vidéo sincères pour leurs actions. Les vidéos doivent être distribuées sur les médias sociaux des coureurs, ceux de l'équipe, et mises à la disposition de la presse motocycliste canadienne. Les coureurs doivent s'engager à 2 heures de service communautaire pendant la semaine de courses à Walton. Le but du service communautaire est de rejoindre les plus jeunes compétiteurs et de leur apprendre à conduire et à se comporter de manière professionnelle lors des courses. Ce service pourrait prendre la forme d'un séminaire, d'une clinique de conduite ou d'un événement VIP de type signature d'autographe pour les jeunes. Les deux coureurs seront également en probation pour le reste de la saison de motocross en plein air. Ces pénalités ont priorité sur toute perte de position supplémentaire, disqualification ou amende.

Le Conseil de la compétition de la CMC souhaite remercier Mike Alessi et Steve Simms / Phil Nicoletti pour la minutie de leurs protêts. Le Tribunal de la CMC rappelle à toutes les personnes concernées que le souci de la sécurité et de la compétition juste en toutes circonstances restait l'objectif de toutes les tournées de compétitions nationales affiliées à la CMC.